

CAP Finistère



Penn Ar Bed

L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

ISSN 1269-0791 - 0,75 euro

N° 1360

VENDREDI 25 JUNI 2021

Dimanche, on confirme!

« Et jusqu'à vendredi soir, on va à la rencontre des électeurs pour les convaincre. » Voilà le message de Yohann Nédélec, en conclusion du Conseil fédéral qui s'est tenu lundi soir.

Bien malin celui qui pourra prédire les résultats du second tour sur la seule base de ceux du premier. « **C'est totalement aléatoire dans un bon tiers des cantons** »,

a résumé Tristan Foveau, secrétaire fédéral aux élections. La mobilisation des candidat.es et des militant.es sera, plus que jamais, déterminante.

La fusion entre la liste *La Bretagne* avec Loïg et celle menée par Claire Desmares-Poirrier était fortement souhaitée et attendue dans le Finistère. « **Nous regrettons profondément qu'elle n'ait pas pu se faire** », a insisté le Premier secrétaire fédéral, Yohann Nédélec.

La seule question qui se posera aux électrices et aux électeurs du Finistère dimanche sera : voulez-vous que le Département bascule à Droite avec tout ce que cela impliquerait dans les domaines de l'insertion, de l'accompagnement des enfants, des personnes âgées, de l'accès à la culture au plus grand nombre... ? Non pas que les élu.es de Droite soient insensibles au sort des plus vulnérables. La Gauche sait qu'elle n'a pas le monopole du cœur. Mais tout simplement parce que les politiques sociales s'accommodent mal des recettes libérales que veut imposer Maël de Calan en réduisant de 40 millions le budget du Département. D'ailleurs, on ne sait toujours pas quels budgets seraient amputés.

Le recours au privé peut se révéler catastrophique dans des secteurs comme l'accueil des personnes âgées. Le Finistère, grâce à la vigilance et la détermination des élus de Gauche,

Le **FINISTÈRE**
en haut à gauche



Dimanche votez !

est parvenu à limiter la pression des groupes privés et ainsi maintenir un prix de journée inférieur à la moyenne nationale. Mais le moindre relâchement aurait des conséquences immédiates pour les résidents et leurs familles.

La campagne du premier tour de la Droite avait un goût vintage du RPR des années 80, à la fois ultra libéral et autoritaire. Et tant pis si la sécurité n'est pas une compétence du Conseil départemental.

Les candidats de la majorité départementale ont, pour leur part, plus fait appel à la pédagogie qu'à la démagogie. « **Nous ne promettons que ce que nous savons pouvoir tenir, dans le cadre des compétences du Département** », a répété Marc Labbey tout au long de cette campagne. Les dossiers que doivent gérer les conseillers départementaux (enfance en danger, compensation du handicap, insertion...) exigent un peu plus de finesse et de discernement que les jugements à l'emporte-pièce des candidat.es de l'alliance.

Dimanche, il n'y aura que deux options : ou la Gauche solidaire ou la Droite revancharde. Les résultats du premier tour montrent que les Finistériens penchent nettement pour la première option. Dimanche, il faut confirmer ce choix !



Une question de dignité

Mais quel cynisme ! En s'opposant à la déconjugalisation de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), la majorité LREM / MODEM à l'Assemblée oblige les personnes en situation de handicap à dépendre de leur conjoint. Une forme de double peine alors que l'AAH est une aide financière destinée, précisément, à permettre aux personnes handicapées d'avoir un niveau minimum garanti de ressources et une réelle autonomie.

Actuellement, le calcul de son montant prend en compte le niveau des revenus du conjoint ce qui est totalement injuste. Les électeurs ne s'y sont pas trompés et ont lourdement sanctionné les candidats qui ont, pour les Départementales, promis l'inverse de ce que votent leurs parlementaires à Paris.

La déconjugalisation de l'AAH figurera comme l'une des priorités du programme de la Gauche pour les élections de 2022.

PS29

Que retenir des résultats du premier tour ? Le taux d'abstention appelle à un sursaut démocratique. La Gauche et les Écologistes se situent aux alentours des 45%, la Droite environ 35% et l'Extrême-droite à peu près 15%. Les deux grands perdants de ce scrutin sont LREM et le Rassemblement national. De la mobilisation des électeurs de Gauche dépendra l'issue du second tour.

BREST 1	Voix	En %
Inscrits	16 207	
Votants	4 236	
Exprimés	3 978	
Kerfaoui/Margogne (LREM)	481	12,09%
Le Duff/Sergent (EELV)	909	22,85%
Gélébart/Pages (Droite)	596	14,98%
Koffi/Louvel (RN)	792	19,91%
Faure/Héré (F et S)	1 200	30,17%

BREST 2	Voix	En %
Inscrits	20 141	
Votants	6 767	
Exprimés	6 426	
Gueye/Salami (R et S)	1 886	29,35%
Charée/Marec (RN)	653	10,16%
Gonella/Louis Joseph Dogué (EELV)	1 358	21,13%
Beaud/Oswald (LFI)	495	7,70%
Bazire/Guillemot (LREM)	702	10,92%
Le Floch/Monot (Droite)	1 332	20,73%

BREST 3	Voix	En %
Inscrits	23 461	
Votants	7 311	
Exprimés	7 001	
Kerguillec/Muscat (EELV)	1 534	21,91%
Cann/Labbey (F et S)	1 919	27,41%
Gueguen/Merour (DVD)	398	5,68%
Du Buit/Tournier (Droite)	2 070	29,57%
Berna/Kersual (RN)	1 080	15,43%

BREST 4	Voix	En %
Inscrits	26 121	
Votants	8 986	
Exprimés	8 582	
Grall/Guiziou (RN)	1 792	20,88%
Bourbigot/Ogor (Droite)	2 882	33,58%
Kerjean/Taloc (F et S)	2 518	29,34%
Martin/Valentin-Leméni (EELV)	1 390	16,20%

BREST 5	Voix	En %
Inscrits	22 921	
Votants	6 838	
Exprimés	6 393	
Bonnard Le Floch/Trabelsi (F et S)	2 013	31,49%
Cabon/Porsmoguer (LREM)	1 379	21,57%
Chabardin/Maequès (RN)	969	15,16%
Baudry/Smolarz (LFI)	556	8,70%
Migerel/Quiguer (EELV)	1 332	20,84%
Hita/Pernot-Goarvot (DVG)	144	2,25%

BRIEC	Voix	En %
Inscrits	20 489	
Votants	7 886	
Exprimés	7 597	
Férec/Lollier (F et S)	2 634	34,67%
Blondin/Malbranque (LFI)	284	3,74%
Le Treust/Lebert (EELV)	819	10,78%
Caro/Messenger (Droite)	2 930	38,57%
Collobert/Robert (RN)	930	12,24%

CARHAIX	Voix	En %
Inscrits	20 187	
Votants	7 910	
Exprimés	7 584	
Balpe/Yvynec (Droite)	2 185	28,81%
Guillemot/Nicole (soutenus par F et S)	2 803	36,96%
Croguennec/Herry (RN)	989	13,04%
Boussard/Jaouen (EELV)	1 368	18,04%
Derrien/Evin (REG)	239	3,15%

CONCARNEAU	Voix	En %
Inscrits	32 084	
Votants	10 767	
Exprimés	10 331	
Huard/Helwig (LREM)	1 407	16,62%
Gaz Le Tendre/Loussouarn (F et S)	4 444	43,02%
Millot/Perez (RN)	1 476	14,29%
Bigot/Pichon (Droite)	3 004	29,08%

CROZON	Voix	En %
Inscrits	26 374	
Votants	10 130	
Exprimés	9 763	
Le Coz/Quellec (F et S)	3 225	33,03%
Gouerou/Porcher (Droite)	4 860	49,78%
Le Moign/Letort (RN)	1 678	17,19%

DOUARNENEZ	Voix	En %
Inscrits	28 432	
Votants	11 145	
Exprimés	10 690	
Crom/Roffat (F et S)	4 665	43,64%
Couillaud/Le Roux (RN)	1 361	12,73%
Guillon/Roitevin (Droite)	4 664	43,63%

FOUESNANT	Voix	En %
Inscrits	31 597	
Votants	12 395	
Exprimés	11 966	
Le Loupp/Puillandre (F et S)	2 142	17,90%
Esnault/Gallo (EELV)	1 868	15,61%
Camard/Le Grand (Droite)	4 138	34,58%
Le Meur/Marc (DVD)	2 272	18,99%
Conan/Pichon (RN)	1 546	12,92%

GUIPAVAS	Voix	En %
Inscrits	31 603	
Votants	11 195	
Exprimés	10 936	
Marschal/Morizur	1 454	13,30%
Malleron/Sarrabezolles (R et S)	3 246	29,68%
Poullaouec/Rivoalen (RN)	1 150	10,52%
Jacob/Roudaut (Droite)	3 824	34,97%
Guézennec/Quétier (EELV)	1 262	11,54%

LANDERNEAU	Voix	En %
Inscrits	20 168	
Votants	7 472	
Exprimés	7 289	
Galeron/Hervoir (F et S)	1 875	25,72%
Bervas/Goalec (Droite)	3 623	49,71%
Couhault/Léal (RN)	635	8,71%
Dupas/Winckler (EELV)	1 156	15,86%

LANDIVISIAU	Voix	En %
Inscrits	23 842	
Votants	7 995	
Exprimés	7 727	
Ropert/Tourolle (F et S)	1 342	17,37%
Guillerm/Puchois (Droite)	4 075	52,74%
Chaillou/Plouzané (EELV)	1 102	14,26%
Bihouee/Thomaidis (RN)	1 208	15,63%

LESNEVEN	Voix	En %
Inscrits	28 762	
Votants	10 021	
Exprimés	9 737	
Bousseau/Kermarec (soutenus par F et S)	2 662	27,34 %
Magotteaux/Potin-Kervran (RN)	1 211	12,44 %
Bon/Juglaret	1 374	14,11 %
Goulaouic/Le Hir (Droite)	4 490	46,11 %

MOËLAN-SUR-MER	Voix	En %
Inscrits	31 225	
Votants	10 696	
Exprimés	10 222	
Le Fur/Sainpol (RN)	1 823	17,83 %
Jaffré/Manusset (F et S)	3 604	35,26 %
Le Treust/Monfort (EELV)	1 758	17,20 %
Guillou/Le Maout (Droite)	3 037	29,71 %

MORLAIX	Voix	En %
Inscrits	26 780	
Votants	9 309	
Exprimés	9 012	
Goarnisson/Pouliquen (Droite)	2 901	32,19 %
Boireau/Le Pitre (EELV)	1 783	19,78 %
Dupont/Zaneguy (F et S)	3 209	35,61 %
Abily/Simon (RN)	1 119	12,42 %

PLABENNEC	Voix	En %
Inscrits	31 730	
Votants	11 577	
Exprimés	11 146	
Lamour/Taloc (Droite)	6 050	54,28 %
Bouchard/Orhan (RN)	1 391	12,48 %
Kassis/Quemener (soutenus par F et S)	3 705	33,24 %

PLONÉOUR-LANVERN	Voix	En %
Inscrits	24 581	
Votants	9 378	
Exprimés	9 021	
Huet/Niel (DVG)	2 038	22,59 %
Pichon/Plouhinec (Droite)	3 335	36,97 %
Rasseneur/Ronarc'h (F et S)	2 537	28,12 %
Delautre/Le Mentec (RN)	1 111	12,32 %

PLOUIGNEAU	Voix	En %
Inscrits	22 752	
Votants	8 764	
Exprimés	8 432	
Collonges/Riou (Droite)	1 947	23,09 %
Huon/Le Goff (F et S)	4 208	49,91 %
Beaupré/Riou (EELV)	1 235	14,65 %
Coliou/Guéry (RN)	1 042	12,36 %

PONT-DE-BUIS	Voix	En %
Inscrits	21 350	
Votants	8 321	
Exprimés	7 997	
Mahé/Mohammad (DVG)	1 851	23,15 %
Godet/Guillerm (Droite)	2 855	35,70 %
Maugeais/Poupon (F et S)	2 309	28,87 %
Beaumont/Nicolas (RN)	982	12,28 %

PONT-L'ABBÉ	Voix	En %
Inscrits	22 930	
Votants	8 551	
Exprimés	8 256	
Belbéoch/Geneste (RN)	1 028	12,45 %
Canévet/Rousseau (F et S)	1 970	23,86 %
Moriceau/Joffre (EELV)	1 510	18,29 %
Carrot-Tanneau/Le Doaré (Droite)	3 748	45,40 %

QUIMPER 1	Voix	En %
Inscrits	28 331	
Votants	9 830	
Exprimés	9 449	
Huruguen/Le Goff (F et S)	3 180	33,65 %
Herry/Le Mao (EELV)	1 871	19,80 %
Gabriele/Le Cerf-Livet (Droite)	1 978	20,93 %
Bathany/Plouhinec (DVD)	1 207	12,77 %
Hénaff/Laine (RN)	1 213	12,84 %

QUIMPER 2	Voix	En %
Inscrits	26 979	
Votants	9 244	
Exprimés	8 956	
Jean-Jacques/Stervinou (F et S)	2 869	32,03 %
Le Grand/Roussel (RN)	1 036	11,57 %
Menguy/Quiniou (Droite)	2 493	27,84 %
Biger/Petit (DVG)	1 548	17,28 %
Genric/Saliou (DVD)	1 010	11,28 %

QUIMPERLÉ	Voix	En %
Inscrits	25 392	
Votants	9 088	
Exprimés	8 689	
Maréchal/Pelleter (F et S)	3 637	41,86 %
Nilly/Stritt (Droite)	1 845	21,23 %
Cloarec/Pottier (DVG)	1 669	19,21 %
Le Guerinel/Trotel (RN)	1 538	17,70 %

SAINT-POL-DE-LÉON	Voix	En %
Inscrits	25 815	
Votants	9 015	
Exprimés	8 733	
Tranvouez/Vespa (RN)	993	11,37 %
Chevalier/De Calan (Droite)	4 902	56,13 %
Esnault/Le Gall (F et S)	1 664	19,05 %
Ladan/Macé (EELV)	1 174	13,44 %

SAINT-RENAN	Voix	En %
Inscrits	33 250	
Votants	12 174	
Exprimés	11 860	
Huelvan/Quillévéré (F et S)	2 895	24,41 %
Gicquiaud/Jaouen (DVG)	2 491	21,00 %
Bourven/Brenot (RN)	1 313	11,07 %
Donval/Jeanmougin (EELV)	411	3,47 %
Lainez/Mounier (Droite)	4 750	40,05 %

Élections régionales dans le Finistère

• Loïg Chesnais-Girard (Liste Union de la Gauche) **22,21 %**

• Isabelle Le Callennec (Liste Les Républicains) **15,62 %**

• Claire Desmares-Poirrier (Liste Union à gauche avec des écologistes) **15,06 %**

• Thierry Burlot (Liste Union au centre) **14,51 %**

• Gilles Pennelle (Liste Rassemblement National) **13,8 %**

• Daniel Cueff (Liste écologiste) **6,55 %**

• Pierre-Yves Cadalen (Liste La France insoumise) **5,99 %**

Agenda

27 juin
Élections
départementales et
régionales.

27, 28 et 29 août
Rendez-vous de rentrée
à Blois.

Retrouvez-nous sur



Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1360 - Vendredi 25 juin 2021
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFP

Ré-enchanter la démocratie

La crise de la démocratie ne date pas d'hier et on peut même dire qu'elle dure depuis au moins 30 ans. Mais le quinquennat d'Emmanuel Macron l'a considérablement amplifiée. Cette question occupera une place déterminante dans le débat présidentiel de 2022 et le Parti Socialiste lui a consacré son 5^e Live du projet. Nouvelle étape de la décentralisation, renforcement du rôle du Parlement et meilleure prise en compte de l'avis des citoyens ont fait l'objet de propositions disponibles sur www.rdv2022.

La V^e République est à bout de souffle. Sa tendance présidentielle s'est fortement accentuée depuis 2017, à la fois, par une concentration des pouvoirs à l'Élysée mais aussi par un affaiblissement considérable du rôle du Parlement et, en particulier, de l'Assemblée nationale qui n'a pas su, ou pas voulu, jouer son rôle de contre-pouvoir. L'exemple du recours au Conseil constitutionnel pour les langues régionales en est un exemple criant : voilà une loi votée par l'Assemblée et le Sénat, contre l'avis du ministre de l'Éducation. Et que fait Jean-Michel Blanquer ? Un membre de son cabinet rédige un recours et demande à une soixantaine de parlementaires de le signer.

Pour répondre à la question comment mieux associer les citoyens aux décisions, ce *Live du projet* a donné la parole à Jo Spiegel, qui, dans sa commune de Kingersheim, en Alsace, est passé de la théorie à la pratique pour élaborer un processus de co-construction qui peut inspirer d'autres équipes municipales.

« La crise démocratique vient de loin. C'est essentiellement une crise de la représentation et contrairement aux gilets jaunes, je crois à la représentation démocratique, à condition qu'on lui redonne du sens par ce que j'appelle la démocratie de construction. Elle doit être l'antidote à la fois à la démagogie, à l'autocratie, au populisme, mais aussi un antidote à ce que produisent les réseaux sociaux, c'est-à-dire des communautés virtuelles et des bulles avec des algorithmes alors qu'en réalité, il est essentiel de construire du commun. L'écosystème que nous avons mis en place n'a de sens que par rapport à cette vision : comment relier la démocratie et la République, sachant que le commun ce n'est pas l'addition des envies ou l'addition des égoïsmes. C'est un processus. D'où la notion de démocratie construction. La démocratie ne peut pas se réduire à un bulletin de vote une fois tous les cinq ou six ans. On ne peut pas réduire non plus la démocratie à un grand débat sans suite, sinon par une décision prise par le chef. C'est du cynisme absolu. Et on ne peut pas non plus se limiter à des RIC (Référendum d'Initiative Citoyenne).

Bien sûr, on peut oxygéner la démocratie à partir d'interpellations citoyennes et de référendums, mais ça ne peut pas être généralisé. Pour la démocratie continue, je vais donner deux leviers de l'écosystème que nous avons mis en place.



Le premier levier, c'est la Maison de la citoyenneté, un lieu dédié aux pratiques démocratiques. C'est là que nous passons du je ou nous. C'est le lieu de toutes les fonctions démocratiques : débats, co-construction, décisions. C'est la synthèse de trois cultures qui s'ignorent ou qui s'affrontent : la culture de l'indignation symbolisée par la place Jean Moulin, la culture de l'utopie, de ce qui est à venir, symbolisée par l'espace Jean Jaurès, et la culture de la prise en compte du réel, représentée par l'agora Pierre Mendès-France. Mais, le principe fondateur de la démocratie continue est celui-ci : à chaque fois que nous mettons à l'agenda un projet inscrit dans le contrat municipal, sur la base duquel nous sommes élus, ou à chaque fois qu'on nous met à l'agenda une question qui apparaît dans le mandat, ou à chaque fois qu'on met à l'agenda une pétition qui vient de la base, ou une interpellation, nous ouvrons une séquence démocratique. Elle a un début et une fin. Ce qui est essentiel c'est qu'elle utilise toute la grammaire démocratique et pas uniquement un lexique politicien. Se mettre à l'écoute, débattre, co-construire, s'engager. Il est essentiel que cette phase soit décisive pour la décision. Comment se réalise un parcours ? Acte 1 : on invite toutes les personnes concernées. Acte 2 : organisation d'un forum-débat qui institue la séquence démocratique. Il s'agit de permettre aux gens de mettre sur la table les questions ou les peurs qui sont considérables, à chaque fois qu'on engage un changement, et de recueillir leurs premières préconisations. À l'issue de ce forum-débat, on compose un conseil participatif chargé d'aller plus au fond du sujet, de rendre compte de sa complexité. Ça peut durer un an, voire 18 mois, mais il faut inscrire le temps démocratique pour la décision. Les conseils participatifs font un compte rendu de leurs préconisations au conseil municipal, je suspends la séance. On dépasse donc la démocratie directe où on vote sans participer et la démocratie participative où on participe sans voter».

Le taux d'abstention particulièrement élevé pour les élections régionales et départementales appelle à une réforme profonde de nos institutions pour réconcilier les électrices et les électeurs avec leurs élu.es.